

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°107 - Novembre 2016



Engagez-vous dans l'Agenda des solutions durables!

Chêne fastigié âgé de 150 ans
au parc de Camponac



**Pose de la première pierre
du Grand complexe sportif Bellegrave**





Environnement

Développer et préserver le patrimoine arboré

Cette ambition se décline au travers de nombreuses actions de la nouvelle équipe municipale. **Le 26 novembre prochain**, comme chaque année une matinée festive sur le thème de l'arbre, en point d'orgue de l'opération « 1 jour, 1 arbre » se tient dans un des parcs de la ville.

Au programme dès **9h30, dans le parc de Camponac**: la traditionnelle distribution des arbres fruitiers aux familles Pessacaises ayant accueilli un nouveau-né dans l'année (opération « un enfant, un arbre ») ; les conseils et astuces prodigués par l'antenne pessacaise de l'association Les Jardiniers de France et par les jardiniers municipaux ; un atelier autour de la biodiversité (construction d'hôtels à insectes et de niches à oiseaux) et une chasse au trésor nature sur les essences d'arbres animée par l'association Écosite du Bourgailh ; un atelier autour de la récupération et de la transformation du bois assuré par Etu'Récup, la ressourcerie du campus ; et enfin des lectures de contes pour les plus jeunes coordonnées par la Médiathèque. Plus de 400 familles sont attendues. L'occasion pour l'équipe municipale d'annoncer la campagne de plantation à venir qui s'étalera entre novembre 2016 et janvier 2017.

717 arbres plantés dans l'espace public urbain

« La gestion raisonnée du patrimoine vert urbain et forestier de Pessac était une promesse de campagne de Franck Raynal. Depuis 2014, nous nous attachons à planter un minimum de

365 arbres par an » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué au développement durable, à la participation et à l'environnement. Un objectif largement dépassé, puisque la prochaine campagne prévoit la plantation de 717 arbres aux quatre coins de la ville : 500 à proximité de la rocade, 167 sur la méridienne verte d'Arago, 20 dans le cadre du réaménagement du parc Jozereau, 12 à Cap Métiers, 10 au cimetière, 6 au Parc Camponac et 2 place de la Rotonde. « Notre mission consiste également à entretenir le patrimoine arboré existant » ajoute Laurent Desplat, conseiller municipal délégué aux espaces verts, ruraux et forestiers. Les arbres nouvellement plantés restent en effet très fragiles les trois premières années. « Il faut par exemple veiller à ce qu'ils reçoivent un apport suffisant en eau, notamment lors des périodes de sécheresse ». Un travail d'entretien réalisé au quotidien par les équipes des espaces verts de la Ville afin de préserver notre patrimoine arboré qui, en plus d'être esthétique, participe à la lutte contre le réchauffement climatique. ■

► **Plus d'infos**
 espaces-publics@mairie-pessac.fr
 05 57 93 65 85

Toctoucau : 24 000 arbres replantés suite aux incendies de 2015

On s'en souvient tous. En juillet 2015, un feu violent parti de Saint-Jean d'Illac s'étendait rapidement sur les zones pessacaises situées à proximité, ravageant 19 hectares propriété de la Ville (sur un total de 92 hectares brûlés à Pessac). 10 000 arbres partaient alors en fumée. Dès l'automne 2015, les arbres calcinés ont été abattus. Au printemps 2016, leur dessouchage a été engagé, ainsi qu'un gros travail de sécurisation de la zone : les fossés ont été retracés et renforcés, de nouveaux ponts ont été installés afin de permettre aux services d'incendie de passer et des barrières de protection ont été positionnées afin d'empêcher les véhicules de pénétrer. En décembre, **24 000 arbres seront replantés**, dont deux tiers de pins des Landes et un tiers de feuillus (bouleaux, chênes pédonculés, chênes tauzins et chênes lièges). « Les feuillus sont des pare-feu naturels. Ils seront plantés à proximité des habitations. Quant aux pins des Landes, leur croissance plus rapide permettra de retrouver une forêt d'ici une vingtaine d'années » explique Laurent Desplat. Une opération d'envergure dont le coût total est estimé à 75 000 euros.

Agenda des solutions durables

Engagez-vous dans la démarche de développement durable de Pessac !

Engagée depuis 2005 dans l'« Agenda 21 », Pessac souhaite aujourd'hui poser les bases d'un nouveau cadre pour le lancement de son 3^e plan d'actions pour la période 2017-2020, dans lequel la participation citoyenne occupe une place centrale.



Programme d'actions concrètes d'application du développement durable sur le territoire, l'Agenda des solutions durables (nouveau nom donné à la démarche Pessacaise, anciennement Agenda 21) priorise les grands thèmes sur lesquels travailler pour le 21^e siècle. Parmi eux, la Ville de Pessac en a retenu trois qui font sens à l'échelle locale : la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et le cadre de vie. « Toutes les études internationales montrent que la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont les deux grands enjeux du 21^e siècle. Quant au cadre de vie, il nous concerne tous » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué au développement durable, à la participation et à l'environnement. Concernant la biodiversité, les bénéfices écosystémiques apportés par la nature ne sont en effet plus à démontrer et les conséquences de l'érosion de cette biodiversité sont dramatiques : perte patrimoniale irréversible, perte des services rendus par les écosystèmes concernant l'alimentation, le bois, le climat, les ressources en eau, les ressources génétiques, etc.

Côté lutte contre le changement climatique, un pré-diagnostic de vulnérabilité de Pessac réalisé en 2014 a pointé une exposition élevée de la Ville à l'augmentation des températures (+ 2 à 4°C d'ici 2090), aux vagues de chaleur et phénomènes de canicule, au retrait-gonflement des sols argileux* et aux feux de forêts. « Ce pré-diagnostic montre que la Ville de Pessac est un territoire sensible aux changements climatiques qui auront des impacts importants sur l'aménagement du territoire, les activités économiques, la population, la nature et la biodiversité ». Concernant l'aménagement du territoire, on peut présager que le patrimoine bâti de Pessac, relativement ancien et donc au confort thermique limité, ne sera pas adapté aux

nouvelles conditions climatiques. La composante « confort climatique » sera donc à intégrer le plus en amont possible dans les constructions et les rénovations. D'un point de vue économique, l'impact du changement climatique sera important sur les activités agricoles, viticoles, sylvicoles et sur le tourisme. Avec 36 % de son territoire en zones naturelles agricoles et forestières, la Ville doit également anticiper l'augmentation du risque de feux de forêt et de sécheresse. Enfin, le changement climatique fait peser des risques sur la santé des habitants, avec notamment de nombreux impacts indirects à travers la qualité de l'air, le développement de maladies infectieuses ou encore de nouvelles maladies en lien avec la migration des espèces animales. « Face à un tel constat, notre devoir est de tout mettre en œuvre afin de lutter contre le changement climatique et d'en limiter les impacts. Nous avons donc besoin de l'engagement de tous les habitants. Nous tenons à bâtir le 3^e plan d'actions de notre Agenda en concertation avec les habitants et avec leur implication » explique Jérémie Landreau.

Une démarche de concertation

Pour l'élaboration de son nouvel Agenda des solutions durables, la Ville a adopté une méthode en trois temps : évaluation-diagnostic, définition de la stratégie et élaboration du plan d'actions. « Nous conduisons actuellement la phase d'évaluation et de diagnostic. Nous venons pour cela de terminer une série d'entretiens avec une quinzaine de partenaires ». Parmi eux : le CHU, l'Agence d'urbanisme,

Bordeaux Métropole, un bailleur social, la Fédération des syndicats de quartiers, le Crous, etc. Par ailleurs, depuis la mi-octobre et jusque fin novembre, un questionnaire destiné aux habitants est en ligne sur le site Internet de la Ville et à disposition en version papier en mairie. « Ces questionnaires vont nous permettre de recenser les attentes des habitants sur les enjeux de développement durable à Pessac ». Pour qu'ils soient significatifs, il faut donc qu'un maximum d'habitants y réponde. « Chaque Pessacais doit prendre conscience du rôle crucial qu'il peut jouer dès aujourd'hui dans la préservation de son environnement de demain » martèle Jérémie Landreau. Pour définir la stratégie à venir, quatre conférences seront organisées en janvier/février 2017 dans chacun des quatre secteurs de Pessac afin de partager l'état des lieux, d'échanger sur les axes prioritaires et de co-construire l'avenir. « Les Pessacais ont peut-être expérimenté des actions qui ont porté leurs fruits, individuellement ou collectivement, dans des associations ou sur leurs lieux de travail. Peut-être ont-ils des propositions à nous faire ? Ces conférences en seront l'occasion. Nous espérons donc qu'ils y viendront nombreux ». Tous ces éléments permettront à la Ville de travailler sur un programme d'actions qui sera présenté officiellement en juin lors d'un nouveau temps fort avec les habitants, au cours d'une conférence environnementale. « Ce programme proposera des actions à court terme, jusqu'en 2020, mais participera à la vision du Pessac durable que nous souhaitons mettre en œuvre à l'horizon 2050 ». ■

* Le retrait par assèchement des sols argileux lors d'une sécheresse prononcée et/ou durable produit des déformations de la surface des sols. Il peut être suivi de phénomènes de gonflement au fur et à mesure du rétablissement des conditions hydrogéologiques initiales.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement ?

Soyez vigilant ! Sachez que la Ville de Pessac ne cautionne aucun démarchage à domicile proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques. N'hésitez pas à demander conseil à l'Espace info énergie qui peut par ailleurs vous renseigner sur l'ensemble des aides financières existantes : le Crédit d'Impôt transition énergétique est accessible aux propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit d'un logement achevé depuis plus de 2 ans engageant des travaux de rénovation énergétique dans leur résidence principale. Il permet de déduire des impôts 30 % des dépenses d'équipements et/ou de main d'œuvre pour certains travaux. L'Éco-prêt à taux zéro est destiné aux propriétaires occupants, bailleurs, SCI, sans conditions de ressources. Il permet de bénéficier d'un prêt d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation. Les Certificats d'économie d'énergie sont des primes qui permettent d'obtenir des bons d'achats ou des chèques auprès de fournisseurs d'énergie. Le programme « Habiter mieux » est une aide financière pouvant atteindre 10 000 €, accessible aux propriétaires occupants sous conditions de ressources. Bordeaux Métropole propose également une aide financière sous conditions de ressources pour certains travaux effectués dans les logements construits avant 2000. Pour bénéficier de ces dispositifs, il est nécessaire d'effectuer les démarches avant les travaux auprès de l'Espace info énergie.

► Plus d'infos

Espace info énergie : 05 56 77 33 80
ou 05 56 77 33 23

Permanences en mairie le 2^e lundi et le 3^e mercredi de chaque mois sur rendez-vous auprès de la Mission Agenda 21 de Pessac :
05 57 93 63 40

[accueil-agenda21@mairie-pessac.fr]

Devenez acteur de l'Agenda des solutions durables !

Dès aujourd'hui : inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Agenda pour être informé par email des dernières actualités [accueil-agenda21@mairie-pessac.fr].

Jusqu'au 30 novembre 2016 : répondez au questionnaire en ligne sur le site de la Ville : pessac.fr rubrique « je participe ».

Janvier-février 2017 : participez aux ateliers organisés dans votre secteur (voir ci-contre).

Juin 2017 : venez assister à la grande conférence environnementale.

LES ATELIERS DE L'AGENDA DES SOLUTIONS DURABLES :

- Secteur 3 : mardi 31 janvier 2017 à 18h30, Salle de l'Orangerie, parc Cazalet, avenue de Beutre.
- Secteur 4 : jeudi 2 février 2017 à 18h30, Maison municipale de Magonty, place de la Résistance.
- Secteur 2 : mardi 7 février 2017 à 19h30, Espace Social et d'animation Alain Coudert (Saige), 68 rue de l'Horloge.
- Secteur 1 : jeudi 9 février 2017 à 18h30, Cinéma Jean Eustache, Salle Jacques Ellul, place de la V^e République.



Quinzaine de l'égalité

Sensibiliser aux discriminations

La 3^e Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté, organisée par la mairie de Bordeaux, s'est déroulée du 26 septembre au 15 octobre. En cohérence avec la démarche portée par la Ville de Pessac « Égalité et Lutte contre les discriminations », les associations locales se sont mobilisées pour proposer des actions, comme ces ateliers organisés au collège de l'Alouette.

« Cela fait 10 ans que nous sensibilisons nos élèves à la question des discriminations. Nous travaillons cette question avec les classes de 5^e, car elle figure au programme d'Éducation Morale et Civique » explique Marie-Alix Couchy, conseiller principal d'éducation du collège. Mandatée par la Ville, l'association les Petits Débrouillards y a assuré deux ateliers de deux heures. Les trois animateurs ont d'abord donné six secondes aux élèves, séparés en demi-groupes, pour dessiner un sapin. Rapidement, des triangles superposés sur des rectangles sont apparus. « Pourquoi avez-vous tous dessiné des triangles ? Regardez cette photo de sapin prise dans une forêt. Voyez-vous une ressemblance ? » demande Fédé, l'animatrice. Stupéfaction dans la salle... « C'est vrai qu'on est loin du triangle ! ». « Vous l'avez dessiné ainsi, car c'est la représentation que l'on se fait du sapin en France. Pour pouvoir fonctionner rapidement, notre cerveau utilise des représentations ». Voilà les enfants rassurés... prêts pour un second exercice. Répartis en petits groupes, ils doivent classer une série d'images en différentes catégories. « Peut-on faire des catégories avec les êtres humains ? » demande Mickaël, l'un des animateurs. « Non » s'exclament en cœur

les enfants. « Ah bon ? Alors je ne pourrais pas diviser la classe en deux, avec d'un côté les filles et de l'autre les garçons ? ». « Ce serait du sexisme ! » lance un élève. Bien sûr que non explique l'animateur, car ce ne serait pas porter un jugement, mais simplement faire une catégorie...

Des préjugés aux discriminations

S'ensuit un dernier exercice au cours duquel les enfants doivent classer des portraits d'hommes et de femmes, de tous âges et de toute apparence physique. Si certaines catégories font l'unanimité, d'autres suscitent le débat. L'occasion de rappeler ce que sont les préjugés qui conduisent aux discriminations. « Cet atelier, c'est vraiment une première approche. On essaie d'expliquer aux enfants comment leur cerveau fonctionne en leur donnant quelques pistes. On en profite aussi pour rappeler quelques définitions » explique Grégoire, l'un des trois animateurs. « Nous savons bien qu'un atelier de deux heures n'est pas suffisant pour changer les mentalités. L'idée est de contribuer à déclencher une prise de conscience chez les élèves » ajoute la CPE. Un objectif atteint avec Lucie, 12 ans. « Je me rends compte que j'ai critiqué des gens et je ne sais même pas pourquoi. Je vais

y réfléchir et essayer de faire plus attention dorénavant ». Ces ateliers, conduits au centre social de Saige et dans les autres collèges rattachés aux quartiers « Politique de la Ville », sont le résultat d'une démarche volontariste de la municipalité. « Trois critères de discrimination remontent plus fortement du terrain, les discriminations liées à l'origine, au sexe et à la religion. Le personnel municipal a été formé pour y faire face et lutter contre. Nous souhaitons faire preuve d'exemplarité et multiplier les actions sur ce sujet » explique Naji Yamdi, adjoint au Maire délégué au développement social et urbain. ■

Pessac s'engage pour l'égalité et contre les discriminations.

Le vendredi 9 décembre, au centre culturel Jean Eustache, un temps fort est organisé, par la Ville de Pessac et un collectif de partenaires, autour de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Cette journée permettra de présenter aux Pessacais les actions menées tout au long de l'année et de proposer des ateliers, comme ceux testés par les collégiens. Au programme également : expositions, débats, projection de films.